



Recensement

Tous les Français sont tenus de se faire recenser pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Sont concernés, les garçons nés à partir du 1er janvier 1979 et les filles nées à partir du 1er janvier 1983.

Ce recensement à partir de 16 ans (à la date de leur anniversaire et jusqu'à la fin des trois mois suivants) s'effectue par Internet ou auprès de la mairie de domicile.

LA DÉMARCHE DE RECENSEMENT

Par voie dématérialisée, rendez-vous sur le site Internet [service-public](https://service-public.fr) pour effectuer votre recensement.

En mairie, cette démarche s'effectue sans rendez-vous auprès de votre mairie de domicile. Pour se faire recenser en mairie, il faut se munir de :

- ▶ une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte d'identité ou passeport) : en cours de validité ;
- ▶ le livret de famille à jour ;
- ▶ un justificatif de domicile récent.

Délai d'obtention de l'attestation : 10 jours

> [Pour en savoir plus sur la Journée défense et citoyenneté](#)

> Pour plus d'informations, contactez le CSNJ (Centre du service national et de la jeunesse de Versailles) au 09 70 84 51 51 ou par mail : dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr.

RÉGULARISATION

Pour régulariser votre situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, déclarez-vous auprès de la mairie de votre domicile (au consulat ou service diplomatique de France si vous résidez à l'étranger).

Attention

Vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais : vous êtes en irrégularité, avec diverses conséquences. Ainsi vous ne pouvez pas passer les examens d'État comme le baccalauréat.

DANS LA RUBRIQUE : «PAPIERS/CITOYENNETÉ»

- > IDENTITÉ
- > ÉTAT CIVIL
- > LISTES ÉLECTORALES
- > CIMETIÈRE
- > CERTIFICAT/LÉGALISATION
- > MES DÉMARCHES

EN SAVOIR PLUS

Pièces à fournir

 Recensement militaires - Pièces à fournir (66.06 Kb.)

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS